

# FORMATION SST INITIALE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

## OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Action de formation pour être capable de prendre en charge une victime depuis l'accident, en la maintenant dans l'état où elle se trouve.

Alerter les secours extérieurs, en étant capable d'effectuer les gestes de premiers secours.

## OPÉRATIONNELS

Protéger, prévenir, alerter et informer. Connaître les grands principes en prévention des risques dans sa société. Mettre une victime en sécurité et éviter le sur-accident en alertant les services de secours.

**MODALITÉS**  
**EFFECTIF DU GROUPE**  
2 à 20 suivant site  
**DURÉE FORMATION**  
14 heures  
**LIEU**  
Intra ou Interentreprises  
**DATES**  
Consultez notre planning ICI  
**TARIF**  
À partir de 267,35€

Les accidents du travail dans la profession ou dans l'établissement.

Présentation de l'intérêt de la prévention des risques professionnels.

Son rôle dans l'entreprise et en dehors de l'entreprise.

Son interaction avec les autres acteurs de l'entreprise.

Le document d'analyse des risques de l'entreprise.

Le rôle du Sauveteur Secouriste du Travail dans la prévention des risques professionnels.

Protéger, de protéger à prévenir, examiner, faire alerter, de faire alerter à informer.

Secourir : Face à une situation d'accident du travail le secouriste doit être capable d'effectuer l'action (succession des gestes) appropriée à l'état de la ou des victimes.

Risques spécifiques à l'entreprise.

Situation inhérente aux risques spécifiques.

Tout risque spécifique qui nécessite de la part du SST une conduite à tenir particulière ou complémentaire à sa formation est traité par le médecin du travail en complément de la formation de base ou par le formateur. Seulement si les informations nécessaires à la bonne réalisation de son action, lui sont communiqués par le médecin du travail.

## APTITUDES

MÉDICALES REQUISES ET ÊTRE ÂGÉ AU MINIMUM DE 18 ANS.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation en salle (exposés, questions et exercices), vidéo projecteur, mannequins...

La méthode pédagogique est active et participative. Elle alterne apport d'informations du formateur et exercices pratiques adaptés aux besoins professionnels des participants. Les outils d'évaluation théorique et pratique sont conformes au référentiel de l'INRS.

## PERSONNES CONCERNÉES

Toute personne souhaitant devenir Sauveteur Secouriste du Travail.

## PRÉREQUIS

Présenter les aptitudes médicales requises et être âgé au minimum de 18 ans.

## MOYENS D'ÉVALUATION

Contrôle des connaissances et savoir-faire de chaque stagiaire. Evaluation formative et certificative.

## APRÈS EXAMEN

Un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré au candidat qui aura participé activement et dont l'évaluation continue sera favorablement signée par le formateur pour une validité de 24 mois.

Une évaluation sera réalisée avec les stagiaires sur le déroulement du stage.

## DÉLAIS D'ACCÈS

Dès contractualisation.

## SUITE DE PARCOURS

Il devient acteur de la prévention dans son entreprise. Il a pour mission de remonter l'information des éventuelles zones de danger dans son environnement de travail et dans la mesure du possible, corriger les zones dangereuses pour éviter l'accident.

Le recyclage au bout de 24 mois en suivant une formation MAC SST.

## DÉBOUCHÉS

Son titre, obtenu suite au suivi d'une formation, lui offre la possibilité d'être choisi par son employeur pour dispenser les premiers soins d'urgence en attendant l'arrivée des secours.

## Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 69 09459 69 auprès du Préfet de la région Rhône-Alpes

Nos formations ne donnent pas la possibilité de valider un ou des blocs de compétences, ni de permettre des équivalences ou passerelles. Nos établissements sont accessibles aux publics en situation de handicap

Siège social : ZI le Chanay II, 8 rue Joseph Cugnot 69720 Saint Bonnet de Mure - SARL immatriculée au RCS de Lyon sous le numéro de SIREN : 493 803 134 - Tel : 33 (0)4.72.79.05.82 - E-mail : contact@alyence-groupe.com - Site Internet : www.alyence.com

PROG FORMATION INITIALE SST V2020 - JUIN 2020